

MINISTÈRE DES FINANCES

SOMMAIRE

Le ministère des Finances de l'Ontario gère les politiques économiques, budgétaires et financières du gouvernement. Pour ce faire, il élabore des stratégies économiques et budgétaires, planifie et gère les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations du gouvernement; il élabore les politiques fiscales et administre le système fiscal, en plus de publier le budget de la province. Le ministère est également responsable de la gestion du Trésor, ce qui comprend la recherche de capitaux, l'établissement des contrôles financiers du gouvernement et la publication de rapports financiers. En outre, il élabore les politiques pour le secteur des services financiers de l'Ontario et appuie la réglementation des établissements et des intermédiaires qui opèrent dans la province.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
93 955 135	Programme d'administration du ministère ¹	79 223 974	75 923 863
949 035 000	Programme des politiques fiscales, du budget et de l'administration des recettes ^{2,3,4}	473 176 800	479 648 757
783 207 900	Programme des politiques économiques, budgétaires et financières ^{5,6,7,8,9,10}	1 052 627 800	743 760 573
42 129 900	Programme de réglementation de l'industrie des services financiers ¹¹	40 235 900	44 408 670
25 384 800	Programme d'investissements dans l'infrastructure stratégique et les partenariats ¹²	54 491 600	14 650 857
832 000	Programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux	1 000	-
8 708 000 000	Programme du Trésor ¹³	9 156 000 000	9 030 002 123
10 602 544 735	Total du ministère - Fonctionnement	10 855 757 074	10 388 394 843
988 800 000	Moins : Mandats spéciaux	684 000 000	-
8 766 240 835	Moins : Crédits législatifs	9 156 058 674	9 030 059 090
<u>847 503 900</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>1 015 698 400</u>	<u>1 358 335 753</u>
10 602 544 735	Total du ministère - Fonctionnement		
12 000 000	Redressement de consolidation net - Office ontarien de financement		
51 358 000	Redressement de consolidation net - Commission des valeurs mobilières de l'Ontario		
<u>10 665 902 735</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
Actif			
3 701 000	Programme des politiques fiscales, du budget et de l'administration des recettes	-	-
1 000 000 000	Programme du Trésor	-	-
<u>1 003 701 000</u>	Total du ministère - Actif	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>1 000 000 000</u>	Moins : Crédits législatifs	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>3 701 000</u>	< TOTAL À VOTER - ACTIF	<u>-</u>	<u>-</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
1201	Programme d'administration du ministère					
1	Administration du ministère ¹	79,2	(5,0)	74,1	93,9	19,8
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
L	Traitements versés aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	-	-	-	-	-
		<u>79,2</u>	<u>(5,0)</u>	<u>74,2</u>	<u>94,0</u>	<u>19,8</u>
1202	Programme des politiques fiscales, du budget et de l'administration des recettes					
1	Budget et politiques fiscales ²	7,5	(0,2)	7,3	9,7	2,4
2	Recettes fiscales ³	465,7	(15,7)	450,0	881,2	431,2
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i> ⁴	-	11,4	11,4	58,2	46,7
		<u>473,2</u>	<u>(4,5)</u>	<u>468,7</u>	<u>949,0</u>	<u>480,3</u>
1203	Programme des politiques économiques, budgétaires et financières					
1	Politiques économiques ⁵	7,4	(0,2)	7,1	7,7	0,6
2	Politiques budgétaires et financières ⁶	24,7	(0,3)	24,3	34,2	9,8
3	Projet Système intégré de gestion de l'information financière ⁷	29,1	(0,5)	28,6	43,3	14,7
4	Restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario ⁸	371,4	(370,0)	1,4	24,5	23,1
5	Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances ⁹	9,1	(0,2)	8,9	8,9	-
6	Stratégie de réinvestissement communautaire ¹⁰	610,9	(13,0)	598,0	664,6	66,6
		<u>1 052,6</u>	<u>(384,3)</u>	<u>668,4</u>	<u>783,2</u>	<u>114,8</u>
1204	Programme de réglementation de l'industrie des services financiers					
1	Commission des services financiers de l'Ontario ¹¹	40,2	(1,3)	38,9	41,3	2,4
2	Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	-	-	-	0,9	0,9
		<u>40,2</u>	<u>(1,3)</u>	<u>38,9</u>	<u>42,1</u>	<u>3,2</u>
1205	Programme d'investissements dans l'infrastructure stratégique et les partenariats					
1	Société ontarienne SuperCroissance ¹²	54,5	(0,3)	54,2	25,4	(28,8)
		<u>54,5</u>	<u>(0,3)</u>	<u>54,2</u>	<u>25,4</u>	<u>(28,8)</u>
1206	Programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux					
1	Information et technologie de l'information pour les organismes centraux	-	-	-	0,8	0,8
		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>0,8</u>	<u>0,8</u>
L	Programme du Trésor					
L	Intérêts sur la dette contractée à des fins provinciales ¹³	9 156,0	(86,0)	9 070,0	8 708,0	(362,0)
		<u>9 156,0</u>	<u>(86,0)</u>	<u>9 070,0</u>	<u>8 708,0</u>	<u>(362,0)</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>10 855,8</u>	<u>(481,4)</u>	<u>10 374,3</u>	<u>10 602,5</u>	<u>228,2</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro.
Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

1. (2,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
(2,5) redressement pour supprimer les paiements de location (comptabilité de caisse) et inscrire le coût total des nouveaux contrats de location au cours de la première année (comptabilité d'exercice) pour les contrats qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, serviraient à financer un achat.
2. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
3. (7,9) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
(7,8) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
4. 11,4 montants dus à la province et considérés comme non recouvrables au cours de l'exercice (les créances irrécouvrables n'étaient pas inscrites dans la comptabilité de caisse).
5. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
6. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
7. (0,5) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
8. (370,0) redressement pour supprimer les paiements à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario qui, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, auraient été inscrits aux dépenses d'un exercice antérieur.
9. (0,2) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
10. (13,0) redressements de paiement de transfert reflétant l'écart entre les montants comptabilisés au moment où ils sont versés aux bénéficiaires de paiement de transfert (comptabilité de caisse) et les montants comptabilisés au moment où les bénéficiaires remplissent leurs obligations au titre du programme de paiement de transfert (comptabilité d'exercice).
11. (1,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
12. (0,3) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.
13. (86,0) redressement reflétant l'écart entre l'intérêt versé sur les créances de la province (comptabilité de caisse) et les frais d'intérêt calculés sur l'encours de la dette totale pendant l'exercice, indépendamment des dates auxquelles l'intérêt est versé (comptabilité d'exercice).

(481,4) << Total des redressements

MINISTÈRE DES FINANCES

SOMMAIRE

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
IMMOBILISATIONS			
253 358 000	Programme d'investissements dans l'infrastructure stratégique et les partenariats	214 500 000	205 000
2 000 000	Programme du Trésor	16 300 000	8 502 096
255 358 000	Total du ministère - Immobilisations	230 800 000	8 707 096
185 800 000	Moins : Mandats spéciaux	91 000 000	-
2 000 000	Moins : Crédits législatifs	16 300 000	8 502 096
<u>67 558 000</u>	< TOTAL À VOTER - IMMOBILISATIONS	<u>123 500 000</u>	<u>205 000</u>
255 358 000	Total du ministère - Immobilisations		
1 200 000	Redressement de consolidation net - Office ontarien de financement		
1 600 000	Redressement de consolidation net - Commission des valeurs mobilières de l'Ontario		
<u>258 158 000</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Redressements - Compt. caisse à compt. exerc.	Prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	Variat. prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
IMMOBILISATIONS					
1205	Programme d'investissements dans l'infrastructure stratégique et les partenariats				
2	SuperCroissance - volet Partenariats du millénaire				
	109.5	-	109.5	52.4	(57.1)
3	Fonds de prévoyance pour les immobilisations				
	100.0	-	100.0	200.0	100.0
4	Gestion de l'actif				
	5.0	-	5.0	1.0	(4.0)
	<u>214.5</u>	<u>-</u>	<u>214.5</u>	<u>253.4</u>	<u>38.9</u>
S	Programme du Trésor				
S	Stadium Corporation of Ontario Limited, Loi sur l'administration financière				
	16.3	-	16.3	2.0	(14.3)
	<u>16.3</u>	<u>-</u>	<u>16.3</u>	<u>2.0</u>	<u>(14.3)</u>
	Total du ministère - Immobilisations	-	230.8	255.4	24.6

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

pas de redressements entre la comptabilité de caisse et la comptabilité d'exercice

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE :

Ce programme, qui comprend le Bureau du ministre et du sous-ministre des Finances, s'occupe des fonctions de planification, de consultation et de contrôle et assure la direction et la gestion des programmes conformément aux stratégies politiques et législatives du gouvernement. Il fournit aussi des services ministériels de soutien, notamment la collecte de données et la gestion de l'encaisse aux fins de perception en vertu des lois fiscales administrées par le ministère. Le programme administre également les volets services et responsabilité, en collaboration avec la Division de la vérification interne du Secrétariat du Conseil de gestion et le Bureau des services communs; veille à ce que le ministère et ses groupes clients reçoivent un niveau de soutien approprié; et gère stratégiquement les engagements du ministère en matière de services de qualité.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1201		PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE		
FONCTIONNEMENT				
1	93 894 700	Administration du ministère ¹	79 165 300	75 866 896
L	36 057	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	35 006	33 987
L	24 378	Traitements versés aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	23 668	22 980
	<u>93 955 135</u>	Total - Fonctionnement	<u>79 223 974</u>	<u>75 923 863</u>
	69 900 000	Moins : Mandats spéciaux	43 000 000	-
	60 435	Moins : Crédits législatifs	58 674	56 967
	<u>23 994 700</u>	Montant à voter	<u>36 165 300</u>	<u>75 866 896</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Administration du ministère (1201-1)		\$	
Traitements et salaires	37 895 100		
Avantages sociaux	4 767 900		
Transports et communications	7 248 000		
Services	43 767 000		
Fournitures et matériel	2 672 500		
		96 350 500	
Moins : Recouvrements	2 455 800		
		<u>93 894 700</u>	
<i>Bureau principal</i>		\$	
Traitements et salaires	1 828 600		
Avantages sociaux	185 400		
Transports et communications	237 500		
Services	221 700		
Fournitures et matériel	68 000		
		<u>2 541 200</u>	
<i>Services financiers et administratifs</i>		\$	
Traitements et salaires	1 784 700		
Avantages sociaux	138 700		
Transports et communications	4 104 600		
Services	12 011 400		
Fournitures et matériel	374 200		
		<u>18 413 600</u>	
Moins : Recouvrements d'autres activités et ministères	205 900		
		<u>18 207 700</u>	
<i>Ressources humaines</i>		\$	
Traitements et salaires	3 457 500		
Avantages sociaux	878 600		
Transports et communications	73 200		
Services	982 400		
Fournitures et matériel	50 600		
		<u>5 442 300</u>	
<i>Services de communication</i>		\$	
Traitements et salaires	1 877 900		
Avantages sociaux	181 800		
Transports et communications	99 800		
Services	278 600		
Fournitures et matériel	184 100		
		<u>2 622 200</u>	
<i>Analyse et planification</i>		\$	\$
Traitements et salaires	1 636 300		
Avantages sociaux	202 200		
Transports et communications	29 200		
Services	293 100		
Fournitures et matériel	56 400		
			<u>2 217 200</u>
<i>Services juridiques</i>		\$	
Transports et communications	253 400		
Services	4 040 900		
Fournitures et matériel	170 400		
			<u>4 464 700</u>
<i>Services de vérification</i>		\$	
Transports et communications	34 100		
Services	1 228 100		
Fournitures et matériel	16 800		
			<u>1 279 000</u>
<i>Systèmes informatiques</i>		\$	
Traitements et salaires	12 213 800		
Avantages sociaux	1 512 300		
Transports et communications	625 700		
Services	20 646 400		
Fournitures et matériel	1 157 900		
			<u>36 156 100</u>
<i>Administration des recettes et services à la clientèle</i>		\$	
Traitements et salaires	15 096 300		
Avantages sociaux	1 668 900		
Transports et communications	1 790 500		
Services	4 064 400		
Fournitures et matériel	594 100		
		<u>23 214 200</u>	
Moins : Recouvrements d'autres ministères	2 249 900		
			<u>20 964 300</u>
Crédits législatifs			
Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			36 057
Traitements versés aux adjoints parlementaires en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>			<u>24 378</u>
			<u>60 435</u>
Total (Fonctionnement) - Programme d'administration du ministère			<u><u>93 955 135</u></u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DES POLITIQUES FISCALES, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DES RECETTES :

Ce programme comprend deux volets : le budget et les politiques fiscales, et les recettes fiscales. Le volet relatif au budget et aux politiques fiscales conseille et aide le ministre des Finances et le gouvernement à élaborer les politiques budgétaires de l'Ontario, y compris les politiques fiscales, la conception et la rédaction des lois fiscales, les politiques financières fédérales-provinciales, et les politiques en matière de régimes de retraite et de sécurité du revenu; il prépare le Budget de l'Ontario et d'autres documents importants de nature économique et financière; il supervise l'élaboration des politiques de la province en matière de fiscalité, de finances intergouvernementales et d'autres questions connexes; il coordonne les activités de recherche afin de prévoir les retombées économiques, fiscales et budgétaires des tendances et développements spécifiques et nouveaux.

Le volet relatif aux recettes fiscales administre les lois fiscales de l'Ontario. Pour maintenir l'intégrité des systèmes fiscaux d'autocotisation de la province, on encourage l'observation de la loi en offrant des services d'information au contribuable et en procédant à l'examen indépendant des contestations, tout en décourageant la fraude et l'évasion fiscale par le recouvrement des sommes dues, les vérifications et les contrôles fiscaux. Le programme administre également divers programmes de crédits d'impôts et d'avantages fiscaux.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1202		PROGRAMME DES POLITIQUES FISCALES, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DES RECETTES		
FONCTIONNEMENT				
1	9 668 000	Budget et politiques fiscales ²	7 504 500	8 586 604
2	881 186 600	Recettes fiscales ³	465 672 300	471 062 153
L	58 180 400	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i> ⁴	-	-
	949 035 000	Total - Fonctionnement	473 176 800	479 648 757
	351 300 000	Moins : Mandats spéciaux	216 000 000	-
	58 180 400	Moins : Crédits législatifs	-	-
	<u>539 554 600</u>	Montant à voter	<u>257 176 800</u>	<u>479 648 757</u>
Actif				
3	3 701 000	Actif	-	-
	3 701 000	Total - Actif	-	-
	<u>3 701 000</u>	Montant à voter	<u>-</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		<i>Impôt des corporations et autres taxes et impôts</i>	
Budget et politiques fiscales (1202-1)	\$		\$
Traitements et salaires	6 156 300	Traitements et salaires	24 842 000
Avantages sociaux	685 400	Avantages sociaux	5 818 600
Transports et communications	386 500	Transports et communications	1 582 400
Services	1 841 000	Services	3 954 500
Fournitures et matériel	598 800	Fournitures et matériel	865 100
	<u>9 668 000</u>		<u>37 062 600</u>
Recettes fiscales (1202-2)		<i>Programmes liés à l'impôt sur le revenu</i>	\$
Traitements et salaires	154 570 100	Traitements et salaires	25 942 200
Avantages sociaux	19 858 100	Avantages sociaux	3 372 000
Transports et communications	8 239 800	Transports et communications	1 511 900
Services	21 899 300	Services	11 805 100
Fournitures et matériel	2 899 300	Fournitures et matériel	1 006 000
Paiements de transfert	\$	Paiements de transfert	\$
Supplément de revenu pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants	206 420 000	Supplément de revenu pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants ...	206 420 000
Régime de revenu annuel garanti	87 300 000	Régime de revenu annuel garanti	87 300 000
Programme ontarien d'allègement de l'impôt foncier résidentiel pour les personnes âgées	380 000 000	Programme ontarien d'allègement de l'impôt foncier résidentiel pour les personnes âgées	380 000 000
	<u>673 720 000</u>		<u>673 720 000</u>
	<u>881 186 600</u>		<u>717 357 200</u>
<i>Orientation stratégique</i>	\$	<i>Taxe sur les carburants et autres taxes et impôts</i>	\$
Traitements et salaires	1 158 300	Traitements et salaires	9 404 400
Avantages sociaux	74 500	Avantages sociaux	1 042 400
Transports et communications	45 200	Transports et communications	501 500
Services	931 500	Services	534 900
Fournitures et matériel	11 400	Fournitures et matériel	120 300
	<u>2 220 900</u>		<u>11 603 500</u>
<i>Taxe de vente au détail et autres taxes et impôts</i>	\$		
Traitements et salaires	13 644 400		
Avantages sociaux	1 494 300		
Transports et communications	477 900		
Services	1 193 100		
Fournitures et matériel	151 200		
	<u>16 960 900</u>		

MINISTÈRE DES FINANCES

- NOTES -

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES :

Ce programme élabore et met en œuvre des stratégies économiques et budgétaires saines pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois; il élabore les politiques et le cadre législatif régissant l'industrie des services financiers de l'Ontario; il conçoit et met en œuvre le cadre de gestion budgétaire et financière de la fonction publique de l'Ontario; il élabore et supervise le plan financier de la province et rend compte de ses résultats; il se charge des politiques et de la formation et offre ses conseils aux clients, responsables et décideurs sur les questions de comptabilité et de gestion budgétaire et financière; il encourage une plus grande responsabilité et intégrité financière dans la fonction publique de l'Ontario. Le programme coordonne et veille aussi à la mise en œuvre de toutes les activités financières entourant la restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario; il administre les relations financières entre le gouvernement provincial et les municipalités.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1203		PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES		
FONCTIONNEMENT				
1	7 739 100	Politiques économiques ⁵	7 377 400	7 481 038
2	34 168 900	Politiques budgétaires et financières ⁶	24 672 000	8 316 096
3	43 297 700	Projet Système intégré de gestion de l'information financière ⁷	29 111 500	23 742 321
4	24 468 800	Restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario ⁸	371 448 200	927 852
5	8 940 900	Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances ⁹	9 108 500	7 049 245
6	664 592 500	Stratégie de réinvestissement communautaire ¹⁰	610 910 200	696 244 021
	<u>783 207 900</u>	Total - Fonctionnement	<u>1 052 627 800</u>	<u>743 760 573</u>
	517 000 000	Moins : Mandats spéciaux	352 000 000	-
	<u>266 207 900</u>	Montant à voter	<u>700 627 800</u>	<u>743 760 573</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT			
Politiques économiques (1203-1)		\$	
Traitements et salaires	5 785 600		
Avantages sociaux	527 700		
Transports et communications	192 600		
Services	940 800		
Fournitures et matériel	122 200		
Paiements de transfert			
Subventions pour la recherche dans le domaine des politiques en matière de services financiers et économiques	170 200		
	<u>7 739 100</u>		
Politiques budgétaires et financières (1203-2)			
Traitements et salaires	8 612 200		
Avantages sociaux	1 054 100		
Transports et communications	776 900		
Services	12 746 500		
Fournitures et matériel	479 200		
Paiements de transfert			
Partenariats avec le secteur parapublic	10 500 000		
	<u>34 168 900</u>		
Projet Système intégré de gestion de l'information financière (1203-3)			
Traitements et salaires	8 620 400		
Avantages sociaux	1 011 900		
Transports et communications	550 800		
Services	24 494 700		
Fournitures et matériel	8 619 900		
	<u>43 297 700</u>		
			Restructuration du secteur de l'électricité de l'Ontario (1203-4)
		\$	
			Traitements et salaires
			708 000
			Avantages sociaux
			73 800
			Transports et communications
			20 500
			Services
			855 500
			Fournitures et matériel
			35 000
			Autres opérations
			Paiements à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario
			23 001 000
			<u>24 693 800</u>
			Moins : Recouvrements
			225 000
			<u>24 468 800</u>
			Secrétariat des relations provinciales-municipales en matière de finances (1203-5)
			Traitements et salaires
			3 352 800
			Avantages sociaux
			373 600
			Transports et communications
			215 000
			Services
			4 884 500
			Fournitures et matériel
			115 000
			<u>8 940 900</u>
			Stratégie de réinvestissement communautaire (1203-6)
			Paiements de transfert
		\$	
			Fonds de réinvestissement communautaire
			649 000 000
			Paiements spéciaux aux municipalités
			15 592 500
			<u>664 592 500</u>
			<u>664 592 500</u>
			Total (Fonctionnement) - Programme des politiques économiques, budgétaires et financières
			<u>783 207 900</u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE DES SERVICES FINANCIERS :

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) assure la réglementation du secteur de l'assurance, des régimes de retraite, des compagnies de prêt et de fiducie, des crédits unions et des caisses populaires, des courtiers en hypothèques et des coopératives, grâce à des services de réglementation efficaces et efficaces qui protègent les consommateurs de services financiers et soutiennent une industrie fiable, dynamique et compétitive. La CSFO fait aussi des recommandations au ministre sur les questions touchant les secteurs réglementés. Le Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles indemnise les personnes blessées, en Ontario, dans un accident d'automobile causé par un véhicule non assuré, non identifié ou volé, lorsqu'il n'existe aucune autre assurance pour prendre en charge la demande d'indemnisation. En Ontario, la réglementation des valeurs mobilières relève de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO). Depuis le 1er novembre 1997, la CVMO est un organisme financièrement autonome qui finance ses activités à partir des droits qu'elle perçoit.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1204		PROGRAMME DE RÉGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE DES SERVICES FINANCIERS		
 FONCTIONNEMENT				
1	41 266 700	Commission des services financiers de l'Ontario ¹¹	40 234 900	37 009 670
2	863 200	Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	1 000	7 399 000
	42 129 900	Total - Fonctionnement	40 235 900	44 408 670
	31 200 000	Moins : Mandats spéciaux	24 000 000	-
	<u>10 929 900</u>	Montant à voter	<u>16 235 900</u>	<u>44 408 670</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles (1204-2)	
Commission des services financiers de l'Ontario (1204-1)			
	\$		\$
Traitements et salaires	23 885 600	Traitements et salaires	1 253 100
Avantages sociaux	2 512 100	Avantages sociaux	284 500
Transports et communications	751 400	Transports et communications	64 800
Services	13 582 600	Services	3 399 800
Fournitures et matériel	1 365 000	Fournitures et matériel	85 500
Paiements de transfert		Paiements de transfert	
Subvention à la Schulich School	20 000	Versements au Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents de véhicules automobiles	862 200
	<u>42 116 700</u>		<u>5 949 900</u>
Moins : Recouvrements	<u>850 000</u>	Moins : Recouvrements	<u>5 086 700</u>
	<u>41 266 700</u>		<u>863 200</u>
		Total (Fonctionnement) - Programme de réglementation de l'industrie des services financiers	<u><u>42 129 900</u></u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE ET LES PARTENARIATS :

Ce programme est chargé de réaliser l'engagement de la province d'investir au moins 20 milliards de dollars sur cinq ans dans l'infrastructure de l'Ontario par le biais de partenariats avec le secteur parapublic provincial et le secteur privé.

La Société ontarienne SuperCroissance dirige l'élaboration des politiques d'investissement dans les immobilisations de la province de l'Ontario et le processus d'approbation par le Conseil des ministres. Elle appuie et coordonne aussi la participation du gouvernement au plan de réaménagement du secteur riverain de Toronto et travaille avec les ministères provinciaux, les administrations municipales et le gouvernement fédéral afin d'encourager les investissements stratégiques dans l'infrastructure. La Société a également pour tâche de multiplier les partenariats avec les secteurs public et privé visant les investissements dans l'infrastructure et d'aider le gouvernement à étudier les projets de privatisation.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1205		PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE ET LES PARTENARIATS		
FONCTIONNEMENT				
1	25 384 800	Société ontarienne SuperCroissance ¹²	54 491 600	14 650 857
	25 384 800	Total - Fonctionnement	54 491 600	14 650 857
	19 400 000	Moins : Mandats spéciaux	49 000 000	-
	<u>5 984 800</u>	Montant à voter	<u>5 491 600</u>	<u>14 650 857</u>
IMMOBILISATIONS				
2	52 358 000	SuperCroissance - volet Partenariats du millénaire	109 500 000	205 000
3	200 000 000	Fonds de prévoyance pour les immobilisations	100 000 000	-
4	1 000 000	Gestion de l'actif	5 000 000	-
	253 358 000	Total - Immobilisations	214 500 000	205 000
	185 800 000	Moins : Mandats spéciaux	91 000 000	-
	<u>67 558 000</u>	Montant à voter	<u>123 500 000</u>	<u>205 000</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		IMMOBILISATIONS	
Société ontarienne SuperCroissance (1205-1)	\$	SuperCroissance - volet Partenariats du millénaire (1205-2)	\$
Traitements et salaires	5 448 300	Paiements de transfert	\$
Avantages sociaux	597 100	Partenariats du millénaire ..	35 689 000
Transports et communications	630 300	Partenariats du millénaire - Contribution au Programme d'infrastructures Canada-Ontario	16 669 000
Services	16 509 100		52 358 000
Fournitures et matériel	200 000		<u>52 358 000</u>
Paiements de transfert Société provisoire d'aménagement du secteur riverain	2 000 000		
	<u>25 384 800</u>		
Total (Fonctionnement) - Programme d'investissements dans l'infrastructure stratégique et les partenariats	<u><u>25 384 800</u></u>	Fonds de prévoyance pour les immobilisations (1205-3)	
		Autres opérations	<u>200 000 000</u>
			<u>200 000 000</u>
		Gestion de l'actif (1205-4)	
		Services	<u>1 000 000</u>
			<u>1 000 000</u>
		Total (Immobilisations) - Programme d'investissements dans l'infrastructure stratégique et les partenariats	<u><u>253 358 000</u></u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME GROUPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LES ORGANISMES CENTRAUX :

Le programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux assure la prestation et la gestion des services d'information et de technologie de l'information (ITI) destinés à ses clients du Secrétariat du Conseil de gestion, du Bureau du Conseil des ministres et du ministère des Finances. Le Groupement veille à ce que les organismes centraux soient équipés comme il faut pour pouvoir utiliser les services d'ITI et atteindre les objectifs de leurs programmes rapidement, efficacement et économiquement.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1206		PROGRAMME GROUPEMENT DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LES ORGANISMES CENTRAUX		
FONCTIONNEMENT				
1	832 000	Information et technologie de l'information pour les organismes centraux	1 000	-
	<u>832 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>1 000</u>	<u>-</u>
	<u>832 000</u>	Montant à voter	<u>1 000</u>	<u>-</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Information et technologie de l'information pour les organismes centraux (1206-1)	\$
Traitements et salaires	8 480 000
Avantages sociaux	2 167 400
Transports et communications	1 206 600
Services	20 597 700
Fournitures et matériel	1 782 900
	<u>34 234 600</u>
Moins : Recouvrements	<u>33 402 600</u>
	<u>832 000</u>
Total (Fonctionnement) - Programme Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les organismes centraux	<u><u>832 000</u></u>

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME DU TRÉSOR :

Ce programme assure l'élaboration, la formulation, l'orientation et le fonctionnement des politiques de gestion des liquidités de la province, de ses investissements, de sa dette, de ses finances, de sa cote de crédit, de ses relations avec les investisseurs, de ses transactions bancaires et autres activités de gestion financière. Il s'occupe en outre d'informer les investisseurs et le public de la situation financière de la province pour encourager l'emprunt; il assure la liaison avec les sociétés et organismes de la Couronne sur les questions de financement, y compris la garantie, par la province, des prêts accordés à ses sociétés et organismes, et agit à titre de gardien et d'agent financier des valeurs mobilières de la province et de certains de ses organismes, comme la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO). Le programme est aussi responsable de l'émission des Obligations d'épargne de l'Ontario.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
L PROGRAMME DU TRÉSOR				
 FONCTIONNEMENT				
L	8 708 000 000	Intérêts sur la dette contractée à des fins provinciales ¹³	9 156 000 000	9 030 002 123
	<u>8 708 000 000</u>	Total - Fonctionnement	<u>9 156 000 000</u>	<u>9 030 002 123</u>
 Actif				
L	1 000 000 000	Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités, <i>Loi de 2002 sur l'Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités</i>	-	-
	<u>1 000 000 000</u>	Total - Actif	<u>-</u>	<u>-</u>
 IMMOBILISATIONS				
L	2 000 000	Stadium Corporation of Ontario Limited, <i>Loi sur l'administration financière</i>	16 300 000	8 502 096
	<u>2 000 000</u>	Total - Immobilisations	<u>16 300 000</u>	<u>8 502 096</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

MINISTÈRE DES FINANCES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT		Actif	
Crédits législatifs		Crédits législatifs	
Intérêts sur la dette contractée à des fins provinciales	\$	Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités, <i>Loi de 2002 sur l'Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités</i>	\$
Intérêts sur les valeurs mobilières de l'Ontario émises à des fins générales	\$ 5 692 080 000	Prêts et dotations	
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	648 696 000	Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités, <i>Loi de 2002 sur l'Office ontarien de financement de l'infrastructure économique des municipalités</i>	1 000 000 000
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 187 282 000		1 000 000 000
Régime de retraite des fonctionnaires	374 434 000	Total (Actif) - Programme du Trésor	1 000 000 000
Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario	177 877 000		
Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario	21 668 000	IMMOBILISATIONS	
Société de logement de l'Ontario	102 149 000	Crédits législatifs	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	18 909 000	Stadium Corporation of Ontario Limited, <i>Loi sur l'administration financière</i>	\$
Ryerson Retirement Pension Plan	621 000	Autres opérations	
Caisse de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie	3 544 000	Stadium Corporation of Ontario Limited, <i>Loi sur l'administration financière</i>	2 000 000
Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	2 181 000		2 000 000
	8 229 441 000	Total (Immobilisations) - Programme du Trésor	2 000 000
Autres paiements à titre d'intérêts, de dépôts, d'escomptes et de commissions	68 388 000		
	8 297 829 000		
Moins : Intérêts sur les investissements	144 917 000		
	8 152 912 000		
Redressements reflétant les gains d'intérêt/frais d'intérêt d'autres organismes	35 088 000		
Intérêts sur la dette à payer à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	520 000 000		
	8 708 000 000		
Total (Fonctionnement) - Programme du Trésor	8 708 000 000		

